

Le 15 Mai 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à la députation et les organisations CNL de Suresnes et Nanterre souhaitent vous faire part de leurs propositions concernant le droit au logement pour tous et connaître les vôtres afin que le logement soit au cœur du débat public.

Comme vous le savez la France manque cruellement de logements sociaux. Les subventions de l'état pour le financement d'un logement social standard (PLUS) ont été divisées par plus de 6 entre 1999 et 2015. Près de 2 millions de personnes sont en attente d'un logement social. Ils subissent quotidiennement de nombreuses difficultés qui sont le lot des familles modestes : paupérisation, surpeuplement, cohabitation subie de plusieurs générations, insalubrité, 12 millions de personnes en précarité énergétique (se loger ou manger ou se chauffer), prix prohibitifs du privé, spéculation, diminution de l'APL, augmentation très forte du nombre des expulsions. Etc...

Notre projet sur le logement social contenu dans le manifeste « Priorité aux habitants » qui accompagne ce courrier vise à promouvoir le logement comme un droit fondamental. Nous refusons sa marchandisation, synonyme de drame pour de nombreuses familles. Les propositions de la CNL, 1^{ère} association de défense des locataires dans notre pays mais aussi dans les villes de Suresnes et Nanterre concernent les points suivants :

-lutter contre les loyers chers, créer la Sécurité sociale du Logement, construire, rénover et réhabiliter, bâtir un service public du logement, combattre la spéculation dans le secteur privé, renforcer la démocratie habitante, obtenir le statut de l' élu, consommer juste et durable.

Si vous êtes élu(e) vous serez amené(e) à défendre à l'Assemblée nationale, les propositions de loi concernant le logement. Nous souhaiterions connaître votre opinion et vos propositions en répondant aux questions suivantes :

1°- L'encadrement des loyers mis en place par la loi ALUR ne va pas assez loin pour la CNL qui propose notamment de l'étendre et de mieux en contrôler l'application. Que proposez-vous à ce sujet ?

2°- Quelle est votre position sur le surloyer dans le secteur HLM ?

3°- La sécurité sociale du logement est au cœur des propositions de la CNL- jugez-vous la proposition de la CNL, détaillée dans le manifeste, de proposition souhaitable ? Réaliste ?

.../....

4°- Les aides à la pierre, subventions directes de l'état pour la construction sociale ont été divisées par trois ces dernières années. Souhaitez-vous poursuivre sur cette tendance ou l'inverser ?

5°- Parallèlement, les aides fiscales pour les propriétaires bailleurs privés- le dispositif Pinel par exemple- représentent près de 2 milliards d'euros. Que comptez-vous faire de ces dispositifs si vous êtes élu(e)?

6°- La CNL propose un bail à durée indéterminée comme cela existe en Allemagne. Que proposez-vous pour renforcer la protection et les droits des locataires ?

7°- Un chapitre entier du livret de propositions de la CNL est consacré à la démocratie habitante. Votre programme prend-il en compte cet enjeu et comment ?

8°- Nous avons vu en début d'année une explosion des frais bancaires. La CNL propose qu'ils soient plafonnés. Qu'en pensez-vous ?

Au reçu de vos réponses et propositions nous ne manquerons pas de les porter à la connaissance des habitants de nos deux localités.

Avec tous nos remerciements, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Conseil Local de Nanterre
Le Président
Pierre Bernière

Pour le Conseil Local de Suresnes
La Présidente
Eliane Lacombe